



MANUEL D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

POÊLES À GRANULÉS DE BOIS

Type de chauffage Air

TEOX

Kausiflam est synonyme de professionnalisme, de fiabilité et de garantie

Tous nos produits proposent des solutions innovantes pour le chauffage au bois, nés des technologies les plus avancées, ils vous garantissent une fabrication de très haut niveau gage de sécurité le tout associé à une prise en main conviviale et à un design innovant

Tous les produits Kausiflam sont certifiés conformément aux normes en vigueur à ce jour

Nous vous invitons à lire attentivement les informations et les conseils de ce manuel avant de procéder à l'installation et à l'utilisation de votre nouvel appareil.

Nous vous conseillons également de montrer aux personnes chargées du montage, de l'installation et de la mise en service de ce produit, les indications techniques reportées dans les pages suivantes, afin que ces personnes disposent de tous les éléments nécessaires pour une mise en service correcte

Ce manuel d'utilisation et d'entretien est conçu pour vous donner toutes les informations nécessaires pour exploiter au mieux votre appareil, avec une attention particulière portée à la mise en service, à l'utilisation, au nettoyage et à l'entretien de l'appareil.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE MODÈLE TEOX VERSION AIR

Préface	page 5
1 Introduction	page 6
1.1 Avertissements.....	page 6
1.2 Avertissements et sécurité.....	page 7
2 Installation	page 10
2.1 Règles générales.....	page 10
2.2 Préparation du poêle.....	page 13
2.3 Raccordement à la prise d'air externe.....	page 15
2.4 Système d'évacuation des fumées.....	page 16
2.5 Raccordement des fumées et conduit de cheminée.....	page 17
2.6 Conduits à utiliser.....	page 18
2.7 Schémas indicatifs d'installation.....	page 19
2.8 Partie terminale de l'installation, sortie de cheminée.....	page 21
2.9 Raccordement au réseau électrique.....	page 22
3 Nettoyage et entretien	page 23
3.1 Nettoyage et entretien du conduit de cheminée.....	page 23
3.2 Nettoyage et entretien du poêle.....	page 24
4 Centrale électronique	page 31
5 Garantie	page 32
6 Responsabilités du fabricant	page 34
7 Références aux normes	page 35
8 Mise au rebut	page 36

DEUXIÈME PARTIE	
POUR TOUS LES MODÈLES VERSION AIR	page 37
9 Caractéristiques techniques version air	page 37
9.1 Accessoires fournis	page 37
9.2 Description technique	page 38
9.3 Données techniques et dimensions du modèle Téox.....	page 40
9.4 Caractéristiques techniques modèles Téox.....	page 41
10 Fonctionnement	page 42
10.1 Avertissements de sécurité et de bon sens	page 42
10.2 Combustibles.....	page 42
10.3 Dispositifs de sécurité.....	page 43
10.4 Panneau de commandes.....	page 43
10.5 Allumage du poêle	page 44
10.6 Extinction du poêle	page 44
10.7 Phases de l'allumage à l'écran	page 45
10.8 Menu du poêle	page 47
10.9 <i>Imposta temperatura ambiente</i>	<i>pag. 55</i>
11 Menu des ALARMES	page 56

PREMIÈRE PARTIE

MODÈLE TEOX VERSION AIR

PRÉFACE

» Ce manuel a été rédigé par le constructeur et doit être considéré comme faisant partie intégrante du produit. Les informations qu'il contient doivent être lues aussi bien par tout personnel non qualifié que par le personnel technique chargé d'intervenir sur le produit.

» Ce manuel vise à fournir toutes les informations nécessaires à l'installation et à l'utilisation du produit de manière appropriée.

» Observez les indications de ce manuel pour maximiser la durée de vie et la sécurité de fonctionnement du produit, mais également pour assurer des économies.

» Les illustrations et schémas contenus dans ce manuel sont fournis **à titre d'exemple**. Ainsi, afin de garantir en permanence le développement et l'optimisation du produit, le constructeur se réserve le droit d'apporter toute modification considérée comme nécessaire et ce, sans préavis.

» Ce manuel doit être consulté chaque fois qu'une opération doit être réalisée sur le produit. Ce document doit donc être conservé en lieu sûr.

» Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommage éventuel causé aux personnes, biens ou animaux en raison du non-respect des normes d'installation, d'utilisation et d'entretien décrites dans ce manuel, et du non-respect de la législation locale en la matière, y compris la législation faisant référence aux normes nationales et européennes.

1 INTRODUCTION

1.1 AVERTISSEMENTS

Nous vous conseillons de lire ce manuel dans son intégralité avant d'utiliser le poêle.

- Avant la mise en service du poêle, s'assurer que tous les éléments sont correctement mis en place : creuset, déflecteur en acier et tiroir à cendres comme indiqué dans ce manuel.
- Avant chaque allumage du poêle, s'assurer que le creuset est positionné correctement, qu'il n'est pas bouché par les cendres, que la fiche électrique est correctement branchée et que la porte du foyer est bien fermée.
- Si l'allumage échoue, ne pas tenter de nouvel allumage sans avoir au préalable vidé le creuset.
- Le poêle est doté d'un système de sécurité interrompant l'alimentation des granulés en cas de problème. Avant de rallumer le poêle, vérifier la raison du problème.
- Attendre l'extinction complète du poêle avant de débrancher le câble électrique de la prise.
- Pour un fonctionnement correct, s'assurer que l'évacuation des fumées n'est pas bouchée et que le poêle est entretenu comme indiqué ci-après dans le manuel.
- N'utiliser que des granulés de bonne qualité.
- Ne pas ouvrir la porte du foyer lorsque le poêle est allumé.
- Ne pas nettoyer la vitre lorsqu'elle est chaude.
- Éviter de faire fonctionner le poêle à sa puissance maximale pendant trop longtemps.
- Ne pas allumer et éteindre le poêle par intermittence afin de ne pas endommager les composants électroniques et électromécaniques.
- Le poêle à granulés ne peut être allumé qu'après avoir installé le conduit d'évacuation.



GRANULÉS BIOCOMBUSTIBLES

- Certaines parties du poêle peuvent atteindre une température élevée, y compris les poignées, qui doivent être manipulées uniquement avec des protections adéquates. Nous vous conseillons de ne pas placer d'objets à proximité ou sur le poêle.
- Le poêle est un appareil électronique pouvant générer des décharges électriques en cas de manipulation incorrecte.
- Ne pas faire passer les conduits d'évacuation à proximité du capteur de température, de câbles électriques ou de matériaux inflammables.
- Lors des premiers allumages, il est normal de constater un dégagement d'odeur, dû à la montée en température des composants vernis.

Il est possible de charger des granulés pendant le fonctionnement du poêle, mais ils ne doivent jamais être chargés dans le réservoir lorsque les granulés sont entièrement consommés ou que le poêle n'a pas encore effectué son cycle normal d'extinction.

Tous les produits Kausiflam sont soumis à une batterie de tests, avec des essais à froid, un contrôle qualité et une vérification des composants.

1.2 AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉ

Les poêles sont fabriqués dans le souci du moindre détail, afin de protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout incident. Nous recommandons donc :

- au personnel autorisé, après chaque intervention sur le produit, de prêter une attention toute particulière aux raccordements électriques, qui doivent être réalisés correctement afin d'éviter tout court-circuit ou décharge à la terre.
- L'installation doit toujours être réalisée par un personnel habilité, qui devra fournir à l'acquéreur (le cas échéant) une déclaration de conformité de l'installation, et assumera l'entière responsabilité de l'installation dans les règles de l'art, dans le

respect des normes en vigueur et garantissant le bon fonctionnement du produit installé.

- Il convient de prendre également en considération toutes les lois et normes européennes, nationales, régionales et locales en vigueur dans le pays dans lequel l'appareil est installé.
- Kausiflam n'assume aucune responsabilité en cas de non-respect de ces précautions.
- Le présent manuel d'instructions fait partie intégrante du produit : s'assurer qu'il soit toujours à proximité de l'appareil, et suivre ce dernier en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur ou en cas de transfert vers un autre lieu. En cas de dommage ou de défaillance, demander un remplacement au service technique Kausiflam.
- Ce poêle doit être employé selon l'usage pour lequel il a été précisément conçu.
- Le poêle ne doit être utilisé que par des adultes responsables dotés des connaissances techniques nécessaires à l'entretien courant des composants mécaniques et électriques de l'appareil. Prendre garde à ce que les enfants ne s'approchent pas du poêle en cours de fonctionnement.
- Nous déclinons toute responsabilité contractuelle et extra-contractuelle du fabricant pour tout dommage causé aux personnes, animaux ou biens, par des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation.
- Après le déballage, s'assurer de l'intégrité et de l'exhaustivité de son contenu. En cas d'anomalie, consulter le revendeur chez lequel l'appareil a été acheté.
- Tous les composants du poêle ont été pensés et préparés de manière à garantir son fonctionnement optimal. Ils devront donc être uniquement remplacés par des pièces d'origine lorsque cela s'avère nécessaire, et exclusivement par un centre d'assistance technique agréé (sous peine d'invalider la garantie).
- Afin de préserver les fonctions de sécurité du produit, le poêle

doit être entretenu de manière régulière. L'entretien général (à la charge de l'utilisateur) doit être réalisé en fonction de l'utilisation de l'appareil (il est conseillé d'effectuer un entretien général après 2000 heures de fonctionnement en moyenne) et dans tous les cas au moins une fois par an, en le prévoyant à l'avance auprès du service d'assistance technique, qui devra fournir un document attestant de l'entretien (l'absence d'entretien est un motif d'invalidation de la garantie du produit).

Pour votre sécurité, n'oubliez pas :

- Il est interdit d'installer ce produit dans une salle de bains, dans une laverie ou un local similaire. Il convient dans tous les cas de ne pas toucher le poêle lorsque l'on est pieds nus ou avec une partie du corps humide. S'assurer de toujours brancher l'appareil à une prise électrique munie de la terre et à un disjoncteur différentiel en parfait état de fonctionnement.
- Il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou sans instruction du fabricant.
- Ne pas tirer, arracher ou tordre les câbles électriques sortant du poêle même lorsque ce dernier est débranché du réseau.
- Éviter d'obturer ou de réduire les dimensions des ouvertures d'aération de la pièce où le poêle est installé. Ces aérations sont indispensables à une bonne combustion.
- Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants, de personnes handicapées sans assistance ou d'animaux domestiques. Mettre au rebut l'emballage dans le respect des directives locales de recyclage.
- Au cours du fonctionnement normal du produit, la porte du foyer doit toujours rester fermée.
- Contrôler la présence d'éventuelles obstructions avant d'allumer l'appareil lorsque celui-ci n'a pas été utilisé depuis longtemps
- Le poêle a été conçu pour fonctionner dans n'importe quelle condition climatique, même critique, mais dans des conditions particulièrement défavorables (vent fort, gel), les systèmes de sécurité peuvent entraîner l'extinction de l'appareil.

- En pareil cas, contacter l'assistance technique et ne désactiver les systèmes de sécurité sous aucun prétexte (par exemple en débranchant l'alimentation électrique, ce qui, de fait, désactiverait toutes les sécurités présentes sur le produit).
- En cas d'incendie dans le conduit de cheminée, se munir des éléments adéquats en vue d'étouffer les flammes et appeler les pompiers (numéro d'urgence : 112 en Europe) en prenant soin d'évacuer l'immeuble où se trouve le poêle et les immeubles menacés par l'incendie.
- Toute modification ou substitution non autorisée à l'aide de pièces qui ne sont pas d'origine peut entraîner un danger pour la sécurité de l'utilisateur et dégagera le fabricant de toute responsabilité civile ou pénale.

2 INSTALLATION

2.1 RÈGLES GÉNÉRALES

Sachant que le poêle doit être installé avec un système d'évacuation des fumées adéquat, et que toute anomalie de l'installation et/ou du produit causée par une mauvaise installation d'évacuation des fumées ne pourra être couverte par la Garantie Kausiflam, notre Société conseille, pour aider l'utilisateur, de vérifier les éléments suivants avant l'installation :

- volume minimum adéquat de la pièce où sera installé le produit (éviter par exemple de positionner le poêle dans une niche ou dans des zones exigües, dont les volumes sont inférieurs à 40 mètres cube) ;
- flux d'air comburant adéquat par le biais d'une prise d'air ;
- respect des normes en vigueur ;
- caractère approprié des conduits ou raccords d'évacuation des fumées ;
- caractère approprié du conduit de cheminée ;
- caractère approprié de la sortie de cheminée ou des sorties d'évacuation (qui doivent être sur le toit conformément aux normes en vigueur).

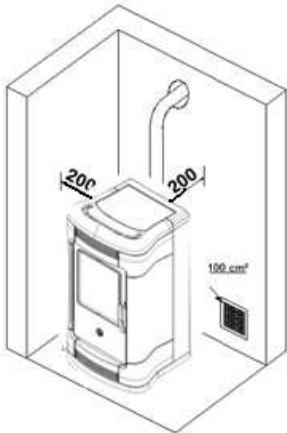
Il convient de vérifier également la conformité aux normes / éléments légaux suivants :

- interdictions d'installation ;
- distances légales ;
- restrictions mises en place par des règlements administratifs locaux ou des prescriptions particulières des autorités ;
- restrictions conventionnelles issues de règlements de copropriété, de servitudes ou de contrats ;
- interdiction d'installer le poêle dans une chambre à coucher, dans une salle de bains ou une salle d'eau, et dans un local où un autre dispositif de chauffage est déjà installé (cheminée, poêle, etc.) sans entrée d'air autonome ;
- interdiction d'installer le poêle dans une atmosphère explosive.

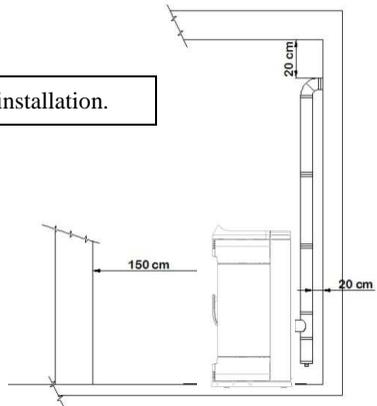
L'installation du poêle doit être réalisée en tenant compte des différentes considérations d'ordre pratique. Les cloisons adjacentes au poêle doivent être construites en briques ou en béton, être réalisées avec des matériaux ininflammables ou être correctement protégées par des matériaux isolants.

Le poêle génère surtout de la chaleur à proximité du foyer. Il convient donc de ne positionner aucun objet inflammable ou fortement sensible à la chaleur à proximité (par exemple de l'alcool, du papier, des objets en plastique, etc.)

Le poêle doit être installé en respectant les mesures minimales prévues, en contrôlant toujours les distances de sécurité par rapport aux murs et aux meubles (*voir l'exemple ci-après*).



Exemple d'installation.



- *L'appareil doit être installé sur un sol offrant une capacité de charge adéquate. Si la construction existante ne satisfait pas cette exigence, adopter les mesures appropriées (par ex. poser une plaque de répartition de la charge).*
- *Si le sol est constitué de matériau combustible (par ex. parquet en bois), il doit être protégé et isolé à l'aide d'une plaque de matériau incombustible, posée sous et autour du poêle, afin d'éviter les problèmes de surchauffe du sol (disponible en tant qu'accessoire).*
- *Les tuyaux métalliques de raccordement au conduit de cheminée devront toujours se trouver à 1,5 mètre de distance (au moins) de tout matériau combustible, sauf en présence de protections spécifiques (voir les normes anti-incendie en vigueur).*
- *Nous recommandons d'installer le poêle le plus près possible du conduit de cheminée, en limitant autant que possible le nombre de coudes (4 maxi) et de conduits horizontaux (1 mètre maxi au total et avec une inclinaison montante minimale de 3-5 %). À la sortie du poêle, l'installation d'un élément en T avec bouchon de fermeture est obligatoire pour permettre la récupération des condensats, des cendres et le nettoyage périodique du conduit.*

• 2.2 PRÉPARATION DU POÊLE

Une fois que l'endroit idéal pour le poêle a été identifié, il est possible de déballer l'appareil.

Le poêle est emballé dans une caisse en bois sur un socle.

Il convient tout d'abord de réaliser les opérations suivantes :

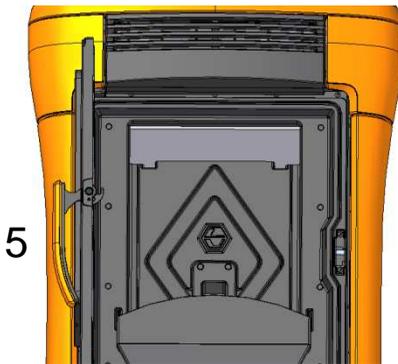
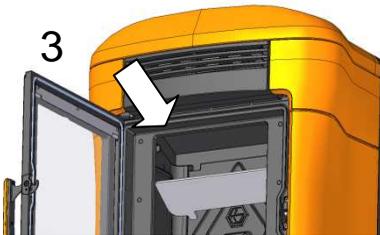
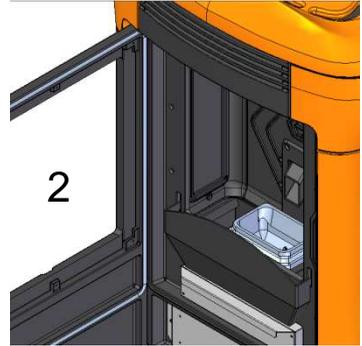
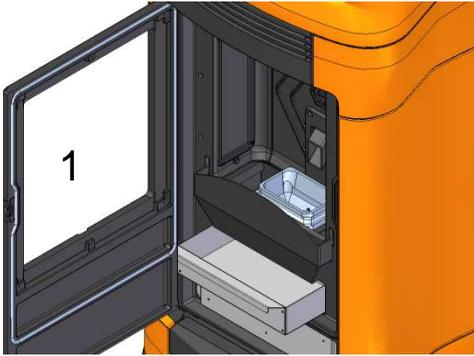
- Retirer la caisse en bois.
- Dévisser les vis sous le socle en bois pour dégager le poêle (photo 8).
- Ouvrir la porte du foyer et retirer les accessoires :
- câble d'alimentation électrique et pieds dans le tiroir à cendres ;
- télécommande dans le creuset ;
- déflecteur de fumées dans la partie avant du foyer.

Avant de positionner le poêle :

- Visser les pieds en caoutchouc sous la base.
- Vérifier que la porte s'ouvre et se ferme correctement.
- Positionner le déflecteur de fumées dans son logement au sommet du foyer (photos 3, 4 et 5) en l'insérant de manière inclinée jusqu'à le poser sur le bord de la chambre et en l'encastrant à l'avant.
- Insérer le câble d'alimentation dans la prise située vers le bas, au dos du poêle (photo 6).

8





2.3 RACCORDEMENT À LA PRISE D'AIR EXTERNE

- Pour un bon fonctionnement et une bonne répartition de la température, le poêle doit être placé dans un lieu assurant une bonne alimentation en air nécessaire à la combustion des granulés *selon* les normes relatives à l'installation et les normes en vigueur dans le pays (il conviendra d'évaluer l'existence ou la faisabilité du percement d'aérations ou de prises d'air externes).
- L'air doit entrer par des ouvertures permanentes pratiquées sur les cloisons (à proximité du poêle) donnant sur l'extérieur avec une section minimale de 70 cm². Ces ouvertures doivent être réalisées de sorte à n'être obturées en aucune circonstance.
- L'air peut également être pris dans les pièces voisines du local à ventiler à condition que ces pièces disposent de prises d'air externes libres en permanence.
- La pièce voisine reliée à la pièce d'installation ne doit pas être mise en dépression par rapport à l'atmosphère extérieure par l'effet du tirage contraire provoqué par un autre appareil ou dispositif d'aspiration.
- Dans la pièce voisine, les ouvertures permanentes doivent répondre aux exigences ci-dessus.
- La pièce voisine **ne doit pas être** une chambre à coucher, une salle de bains ou un local susceptible d'entraîner un risque d'incendie, tel que : garage, abri pour le bois, local de stockage de matières inflammables, ou local abritant toute activité présentant un danger d'incendie.
- Il est obligatoire de connecter l'aspiration d'air comburant directement à l'extérieur de l'édifice lorsqu'un générateur de chaleur, quel qu'en soit le type, est déjà présent avant l'installation du poêle dans la même pièce et sur le même étage, et s'il n'est pas étanche par rapport à l'environnement d'installation (par ex. chauffage à gaz à chambre ouverte).

EXEMPLE DE RACCORDEMENT À L'AIR COMBURANT

Afin de garantir un fonctionnement adéquat du poêle, il est possible de connecter l'aspiration de l'air comburant directement à l'extérieur du bâtiment à l'aide de conduits de section $\varnothing 40$ millimètres en métal et dotés de joints silicone de maintien. Afin de garantir un apport correct d'air comburant à l'appareil, il est conseillé de protéger la bouche d'aspiration du conduit contre le vent, la pluie et les éventuelles obstructions accidentelles en montant un T ouvert. Le conduit d'aspiration doit toujours être contrôlé et son efficacité doit être assurée.

Kausiflam décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du poêle dû au non-respect des instructions ci-dessus et les coûts éventuels d'assistance en découlant seront à la charge des défailtants.

2.4 SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Il est toujours bon de rappeler que le système d'évacuation des fumées joue un rôle fondamental pour le bon fonctionnement et la sécurité d'utilisation du produit.

L'installation devra être réalisée par un personnel qualifié et dans le respect des spécifications des DTU en vigueur et des différentes instructions de montage et d'utilisation.

Pour l'installation du produit, le technicien spécialisé devra consulter le tableau suivant :

Modèle de poêle		TEOX
Caractéristiques thermiques	kW	13,6 / 3,9 kW
Exigences minimales de tirage de la cheminée	Pa	De 10 à 14 Pa
CO mesuré à 13 % d'oxygène	ppm	160
Température maxi. des gaz d'évacuation	°C	200°

2.5 RACCORDEMENT DES FUMÉES ET CONDUIT DE CHEMINÉE

L'installation du poêle à granulés nécessite une évacuation appropriée des fumées vers le conduit de cheminée, qui doit présenter une dépression d'environ 12 Pa \pm 2 comme l'exige la norme EN 14785 relative aux appareils à granulés.

Le système de sortie des fumées du poêle fonctionne par dépression créée dans la chambre de combustion. Il est essentiel que le système de sortie des fumées dans la partie nommée « raccordement des fumées » soit construit à l'aide de matériaux certifiés et présente au moins les caractéristiques suivantes :

- éléments hermétiquement scellés ; l'emploi de conduits spécifiques en acier est donc nécessaire, à l'intérieur lisse et dotés de joints silicone spéciaux ;
- éléments homologués pour résister au feu, à la suie et à la pression.

TYPE D'INSTALLATION	Diamètre	
Longueur des conduits jusqu'à 3 mètres	Ø80	Acceptable
Longueur du conduit principal > 3 mètres	Ø100	Obligatoire
Installations situées au-dessus de 1200 m d'altitude	Ø100	Obligatoire

Par le biais du raccordement des fumées, connecter le poêle à un conduit de cheminée neuf ou existant, pouvant être construit à l'aide de matériaux de construction ou en métal (conduits à double cloison) et donc toujours bien isolé. Dans le cas d'un conduit de cheminée existant, un personnel qualifié doit obligatoirement contrôler (avec fourniture d'une déclaration de conformité), l'intégrité et le dimensionnement adéquat du conduit par rapport au poêle à installer avant toute mise en service

Les fumées ne peuvent être évacuées vers des espaces fermés ou semi-fermés, comme les zones de reflux ou tout lieu susceptible de concentrer les fumées.

Nous recommandons de procéder à un nettoyage périodique du système d'évacuation des fumées auquel l'appareil est raccordé, selon la fréquence et les indications écrites fournies par l'installateur et/ou le fabricant des matériaux certifiés utilisés et dans tous les cas, selon les prescriptions des normes en vigueur.

2.6 CONDUITS À UTILISER

Les conduits à utiliser pour l'évacuation des fumées doivent être rigides, en acier, lisses à l'intérieur et dotés de joints silicone spéciaux ; ils doivent avoir un diamètre nominal minimum de $\varnothing 80$ mm (pour des longueurs jusqu'à 3 m linéaires), ou de $\varnothing 100$ mm (pour des longueurs supérieures à 3 m linéaires), voir le tableau ci avant.

Cette longueur est calculée en ajoutant les longueurs des conduits horizontaux aux longueurs des conduits verticaux, et considérant que tout coude à 90° correspond à 1 m linéaire.

A l'intérieur de la pièce où se trouve le poêle, il est possible d'utiliser des conduits à cloison unique, tandis que pour les conduits traversant les autres environnements et jusqu'à la connexion avec le conduit de cheminée, les conduits devront être calorifuges.

Le conduit de fumés doit répondre aux conditions suivantes :

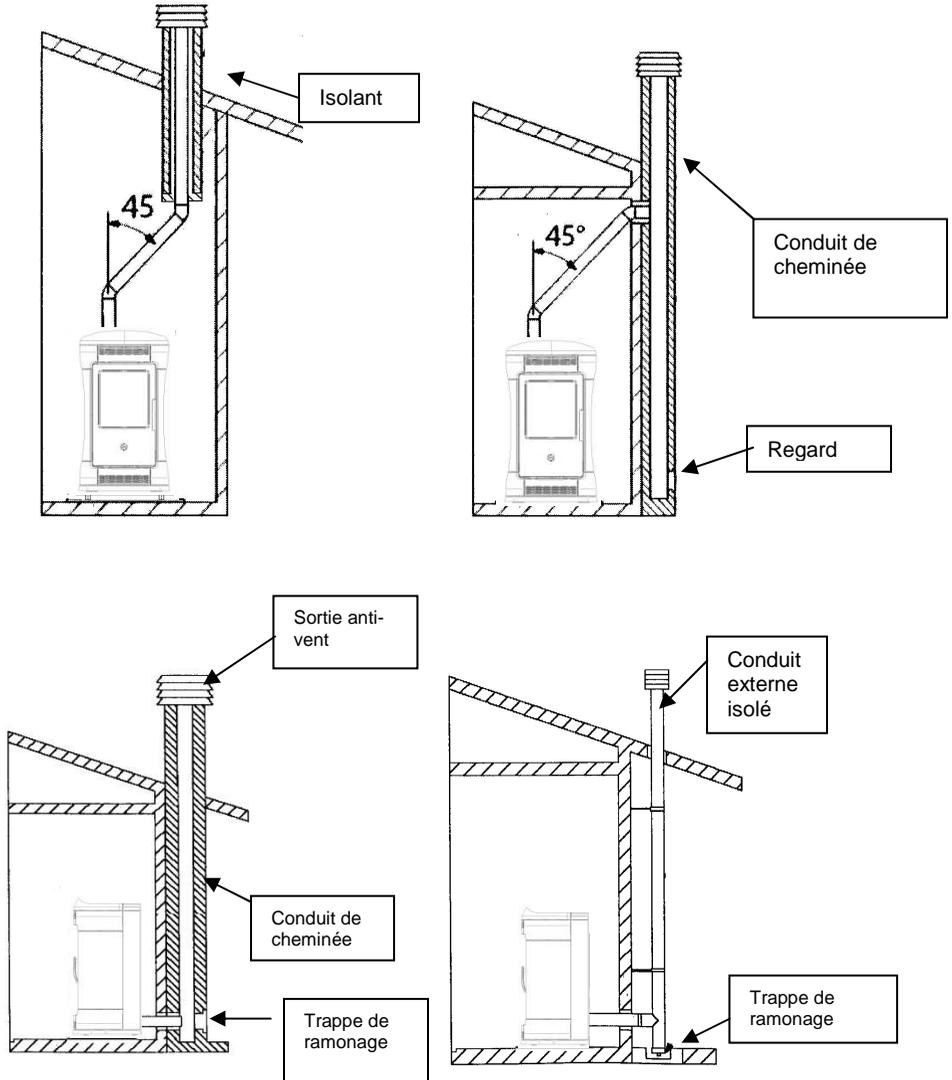
- raccordé à un seul appareil
- construit en matériaux peu conducteurs de la chaleur, résistant à la corrosion et aux contraintes mécaniques, sans rugosité ni rétrécissement
- étanche aux produits de la combustion, imperméable, convenablement calorifugé
- sans étranglement, ni variation brusque de section avec un profil le plus rectiligne possible (pas plus de 2 dévoiements)
- La section interne du conduit sera égale ou supérieur au diamètre de sortie des fumées de l'appareil desservie

ATTENTION

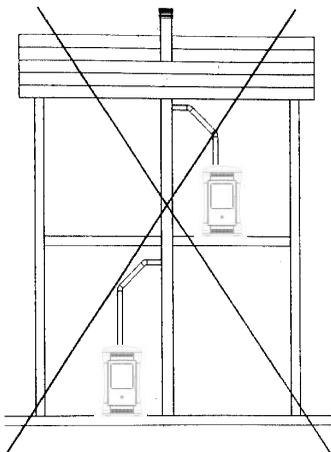
NE PAS CONNECTER le raccord d'évacuation des fumées à :

- un conduit de cheminée déjà utilisé par d'autres générateurs de chaleur (chaudières, cheminées, poêles, etc.) ;
- des systèmes d'extraction d'air (hottes aspirantes, événements, etc.) même canalisés.

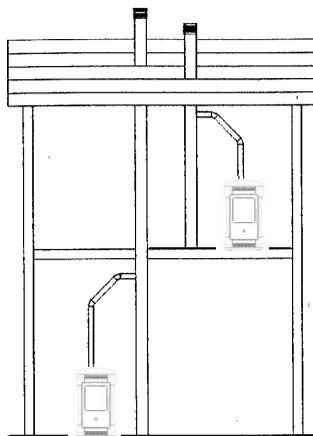
2.7 SCHÉMAS INDICATIFS D'INSTALLATION (à titre d'information)



RACCORDEMENT CONDUIT DE CHEMINEE



NON



OUI

Raccordement d'un seul appareil par conduit

ATTENTION

S'assurer que les règlements municipaux ou des autorités sanitaires compétentes dans la ville d'installation du poêle n'imposent pas de précautions particulières.

En cas d'installation dans une copropriété, demander préventivement un avis à l'administration de la copropriété.

2.8 PARTIE TERMINALE DE L'INSTALLATION D'ÉVACUATION (SORTIE DE CHEMINÉE)

La sortie de cheminée est l'élément de terminaison de la cheminée et doit remplir les fonctions suivantes :

- rejeter dans l'atmosphère les résidus de la combustion ;
- éviter que la pluie, la neige ou tout corps étranger (feuilles portées par le vent, nids d'oiseaux, etc.) ne pénètre dans le conduit,
- garantir le rejet des résidus de la combustion même en cas de vent.

La sortie de cheminée doit répondre aux exigences fondamentales suivantes :

- section interne identique à celle du conduit de cheminée ;
- section utile de sortie non inférieure au double de la section interne du conduit de cheminée ;
- cape empêchant la pluie, la neige ou autre élément d'entrer dans le conduit en cas de vent ;
- démontage facile assurant un accès pratique au conduit lors des opérations d'inspection et d'entretien périodique ;
- adaptée à l'installation d'évacuation des fumées sur le plan esthétique, en accord avec le style du bâtiment ;
- emplacement garantissant une diffusion et une dispersion adéquates des produits de la combustion, en dehors de la zone de reflux dans laquelle la formation de contre-pressions est favorisée.
- avoir une sortie bien dégagée et dépassant le faite du toit d'au moins 40 cm

La sortie de cheminée ne doit comporter aucun obstacle à ≈ 8 m à la ronde, tels que des murs, des tôles ou des arbres. Dans le cas contraire, il convient d'élever la sortie de cheminée au moins 0,5 m au-dessus de l'obstacle et en présence d'autres sorties de cheminée aux alentours, de les séparer d'au moins 2 m.

2.9 RACCORDEMENT AU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Les appareils doivent être raccordés au réseau électrique. Nos poêles sont dotés d'un câble d'alimentation adapté aux températures moyennes. S'il était nécessaire de remplacer le câble d'alimentation, il convient de s'adresser au fabricant ou à un centre d'assistance agréé.

Avant de procéder à la connexion électrique, il convient de s'assurer que :

- les caractéristiques de l'installation électrique sont conformes aux exigences de la plaque signalétique apposée à l'appareil ; alimentation électrique en 230V, 50 Hz + conducteur de terre
S'assurer que les variations de tension ne dépassent pas de plus de 10% la valeur nominale
- la prise électrique à laquelle le poêle sera connecté doit être dotée d'une liaison à la terre efficace selon les normes et les dispositions de la législation en vigueur ; la mise à la terre (de sécurité) est obligatoire au niveau légal et toute absence ou inefficacité de cette liaison invalidera la garantie du produit ;
- Le câble d'alimentation ne doit en aucun endroit atteindre une température supérieure à 75 °C.

En cas d'inutilisation prolongée de l'appareil, débrancher la fiche ou mettre l'interrupteur de connexion en position arrêt. Si l'appareil est alimenté par un câble et une fiche, la fiche doit être facilement accessible une fois l'appareil installé conformément au manuel d'instructions.

ATTENTION Cet appareil peut fonctionner de manière entièrement automatique, avant chaque interventions , il est **IMPÉRATIF** de débrancher la prise de courant. Contacter votre installateur pour toutes interventions sortant du cadre de ce manuel

AVERTISSEMENT

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de non-respect des contrôles décrits ci-dessus et des normes de prévention contre les accidents.

3 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Un entretien soigné du poêle et du conduit de cheminée en garantit l'efficacité et la sécurité.

ATTENTION

- Avant d'effectuer toute opération de nettoyage et d'entretien, attendre que le poêle et que les conduits de raccordement au conduit de cheminée aient complètement refroidi.
- Pour toute opération de nettoyage, éviter absolument l'utilisation de produits inflammables.

3.1 NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU CONDUIT DE CHEMINÉE

- Un système d'évacuation des fumées (raccordement des fumées et conduit de cheminée) propre et en bon état constitue une garantie de sécurité pour le logement et assure le bon fonctionnement de votre poêle.
- Nous recommandons de procéder à un nettoyage périodique dont la fréquence est précisée dans les indications écrites fournies par l'installateur et/ou le fabricant des matériaux certifiés utilisés lors de la réalisation de votre installation (il s'agit d'une obligation légale) et, dans tous les cas, dans le respect des normes légales.

Rappel :

Le règlement sanitaire départemental impose deux ramonages annuels (dont un pendant la saison de chauffe). On entend par ramonage, le nettoyage par action mécanique directe sur la paroi intérieure du conduit afin d'éliminer les suies et les dépôts et d'assurer la vacuité du conduit sur toute sa longueur

Le professionnel devra remettre un certificat de ramonage à l'utilisateur

- Le conduit de cheminée doit donc toujours être inspecté et/ou nettoyé par un personnel qualifié avant de réaliser le premier allumage du poêle, après une longue période d'inutilisation et/ou avant toute nouvelle saison froide.

3.2 NETTOYAGE ET ENTRETIEN DU POÊLE

Les opérations de nettoyage et d'entretien garantissent le bon fonctionnement et la sécurité du produit sur la durée.

L'entretien du poêle doit être réalisé ponctuellement et l'entretien général (à la charge de l'utilisateur) doit être réalisé en fonction de l'utilisation de l'appareil (il est conseillé d'effectuer un entretien général après 2000 heures * de fonctionnement en moyenne) et dans tous les cas au moins une fois par an, en le prévoyant par avance auprès du service d'assistance technique, qui devra fournir un document attestant de l'entretien (l'absence d'entretien annuel lors de la 1ère année est un motif d'invalidation de la garantie du produit).

(* données variables par défaut en fonction du type d'installation et du type de granulés utilisé).

Éviter de laisser des restes de granulés dans le réservoir lorsque le poêle n'est pas utilisé. À la fin de la saison, attendre que le réservoir soit complètement vide afin d'éviter de laisser des restes de granulés dans la vis d'alimentation pendant une longue période d'inutilisation.

Un nettoyage approprié du poêle est fondamental. Les granulés contenant des matériaux autres que le bois ou une installation incorrecte peuvent entraîner une production excessive de cendres à l'intérieur du poêle. Nous conseillons donc de nettoyer soigneusement les parties suivantes : (avant tout nettoyage, le poêle doit être froid et l'interrupteur situé à l'arrière positionné sur « OFF »).

- Nettoyage du ventilateur d'extraction des fumées et des ventilateurs d'air pulsé.
- Nettoyage de toutes les parties inaccessibles lors de l'utilisation et du foyer en général.
- Vérification de l'état du creuset.
- Vérification du système d'allumage et de chargement des granulés.
- Contrôle et éventuellement remplacement du joint de la porte du foyer.

- Démontage et nettoyage du raccordement des fumées jusqu'à l'entrée du conduit de cheminée.
- Contrôle des paramètres, mise en service et contrôle de la combustion.
- Fourniture d'un « Document d'intervention » et d'une « Attestation de nettoyage » prouvant la réalisation de l'entretien.

ATTENTION

Ne jamais effectuer de nettoyage ou d'entretien tant que le poêle n'a pas entièrement refroidi.

SURFACES EXTERNES

Utiliser un chiffon doux imprégné de détergent liquide neutre pour les parties en céramique.

Les parties externes en fonte émaillée doivent normalement être uniquement époussetées avec un chiffon doux et sec.

Ne jamais utiliser de paille de fer et/ou d'éponge abrasive afin de ne pas endommager les surfaces.

VITRE PANORAMIQUE

La vitre panoramique est auto-nettoyante grâce à un filet d'air sur la partie interne réduisant de manière significative les dépôts de cendres et de saletés.

Il est toutefois possible après quelques heures de fonctionnement, que la vitre soit sale à l'intérieur, selon le type de granulé utilisé et selon le tirage du conduit de cheminée.

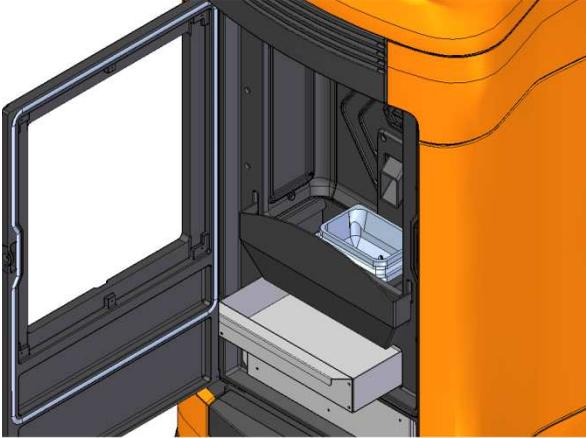
En pareil cas, nettoyer la vitre à l'aide d'un chiffon en coton ou de papier essuie-tout imprégné d'un détergent pour vitres. **Ces opérations ne doivent être réalisées que lorsque le poêle est froid.**

JOINT DE LA PORTE DU FOYER

Le joint permet au poêle de rester hermétique et assure donc son bon fonctionnement. Il doit être vérifié de manière périodique : il convient de le remplacer sans délai s'il s'avérait usé ou endommagé. Cette opération devra être réalisée par un technicien agréé.

CENDRIER

Il convient de retirer et de vider périodiquement le cendrier. Cette opération peut être effectuée plus ou moins fréquemment, selon la qualité des granulés utilisés et selon les résidus de combustion qui se forment.



CREUSET

Pour retirer la cendre du creuset, il convient de l'extraire de son logement après avoir retiré le déflecteur et de le vider en prenant garde à ce que les orifices soient tous exempts d'incrustations et/ou de cendres, gratter éventuellement les incrustations à l'aide d'une spatule en acier et à l'aide d'un aspirateur, vider les cendres qui restent dans le logement du creuset. Chaque fois que vous retirez le creuset, remplacez-le correctement en prenant garde à bien installer le déflecteur.

Cette opération doit être réalisée au moins une fois par jour.

Seul un creuset propre peut garantir le bon fonctionnement du poêle.

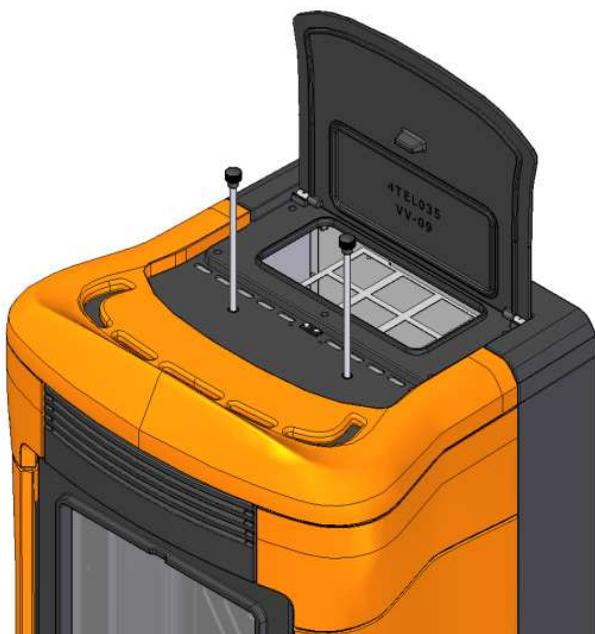
Si lors du fonctionnement du poêle, durant de la phase de remplissage du creuset, vous constatez à plusieurs reprises une arrivée abondante de sciure en plus des granulés par le conduit d'alimentation, procédez le plus rapidement possible au nettoyage du réservoir de granulés car il y a un risque de retours de flammes dangereux à l'intérieur du réservoir.

PARCOURS DE FUMÉE

Kausiflam conseille vivement un nettoyage fréquent du parcours de fumée.

Pour effectuer correctement ce type de nettoyage, utilisez les deux tiges présentes sur la partie supérieure du poêle en les tirant vers le haut puis en les repoussant vers le bas, en faisant plusieurs allers-retours.

Cette opération doit être effectuée lorsque le poêle est froid, au moins une fois par semaine.



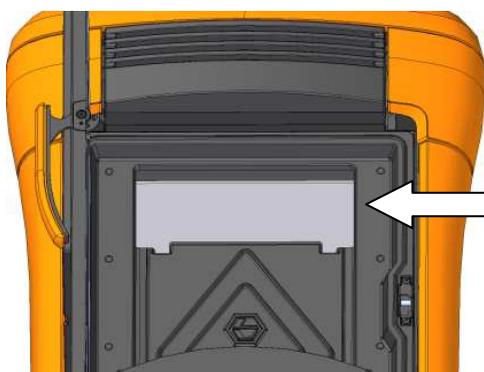
RÉSERVOIR À GRANULÉS

Nous recommandons de vider périodiquement (au moins une fois par mois) le réservoir à granulés dans son intégralité et d'aspirer la sciure qui s'est formée à l'intérieur. Pour vider le réservoir, il est plus pratique et plus rapide d'utiliser un aspirateur en montant un tube suffisamment fin pour passer à travers la grille de protection.



DEFLECTEUR DU CIRCUIT DE FUMÉE

Tous les mois, (ou plus/moins fréquemment en fonction de l'utilisation du poêle), vous devez retirer le déflecteur du parcours de fumée, située à l'intérieur du foyer, et aspirer la suie à l'aide d'un aspirateur. Ceci permettra au poêle de fonctionner dans des conditions optimales.



Défecteur du
circuit de fumée

CORPS DE CHAUFFE

Tous les mois (ou plus/moins fréquemment en fonction de l'utilisation du poêle ou du type de granulé utilisé), il convient de nettoyer le corps de chauffe. Il est même recommandé de le nettoyer chaque semaine car la suie déposée suite au fonctionnement des grattoirs internes obstrue le passage régulier des fumées.

Afin de nettoyer le corps de chauffe, vous devez tout d'abord ouvrir la porte du poêle et dévisser les deux grosses vis présentes dans la partie la plus basse du poêle. Une fois le compartiment ouvert, à l'aide d'un aspirateur à cendres, nettoyer la partie encrassée du poêle. Après avoir nettoyé ce compartiment, revisser la plaque d'obturation à l'aide des deux grosses vis. Kausiflam conseille en outre de s'adresser une fois par an à un technicien pour le nettoyage complet du poêle.

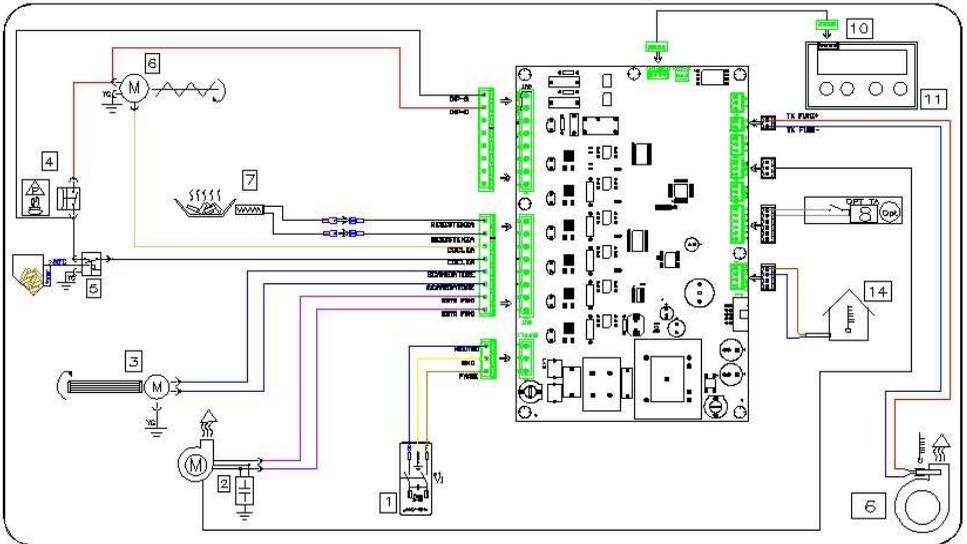


Tableau récapitulatif des nettoyages courants et exceptionnels

Type d'intervention	TEOX
Nettoyage du creuset	Tous les jours
Nettoyage du compartiment cendrier	Tous les 5 jours*
Nettoyage du cendrier	Tous les 3 jours*
Écouvillons verticaux	Tous les 7 jours*
T d'évacuation arrière (le cas échéant)	Tous les mois*
Corps de chauffe	Tous les mois*
Réservoir à granulés	Tous les mois*

* Intervalle maximal en fonction de la qualité du granulé

4 SCHÉMA ÉLECTRONIQUE



1	Interrupteur	- Câble marron (phase) / bleu (neutre) /jaune-vert (terre)
2	Extracteur de fumées	- Câble violet + (terre)
3	Ventilateur d'air ambiant pulsé	- Câble bleu + (terre)
4	Pressostat	- Câble rouge / rouge
5	Thermostat de sécurité granulée	- Câble noir / noir
6	Motoréducteur vis sans fin granulés	- Câble rose / rouge
7	Résistance électrique Allumage	- Couleur blanche / blanche
8	Contact opt. Thermostat ambiant	- Couleur violette
9	Sonde de température des fumées	- Couleur
10	Connecteur base à écran	- Couleur noire / rouge / bleue
11	Panneau de commandes	- Couleur noire
12	Sonde ambiante	- Couleur grise

5 GARANTIE

CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

1. MODALITES

ELYNES SAS garantit le matériel en cas de vices apparents ou de non-conformité du matériel livré au matériel commandé.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations lors de la réception du matériel sur les vices apparents ou la non-conformité, doivent être formulées par l'acheteur dans les sept jours de la constatation du vice par voie de lettre recommandée avec accusé de réception auprès d'ELYNES SAS. Il appartient à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou des anomalies constatées. L'acheteur doit, par ailleurs, laisser à ELYNES SAS toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies. De même l'acheteur doit tenir les matériels non conformes à la disposition d' ELYNES SAS, selon les instructions de cette dernière. Aucun retour de marchandise ne peut se faire sans notre accord écrit, celui-ci devant être effectué dans son emballage d'origine.

2. ETENDUE

La garantie d' ELYNES SAS couvre, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts, le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou de l'élément reconnu défectueux (hors pièces d'usure) par ses services à l'exclusion des frais de main-d'œuvre, de déplacement et de transport. Les pièces de rechange fournies à titre onéreux sont garanties six mois à partir de la date de facture ; toute garantie complémentaire consentie par un revendeur n'engage pas ELYNES SAS. La présentation du certificat de garantie portant le cachet à date du revendeur ELYNES SAS est rigoureusement exigée lorsque la garantie est invoquée. Ce certificat doit être présenté lors de la demande de réparation de l'appareil sous garantie, à ELYNES SAS, et être retourné à celle-ci ou avoir fait l'objet d'une inscription sur notre

site www.kausiflam.fr dans les délais impartis. A défaut, la date figurant sur la facture émise par ELYNES SAS ne peut être prise en considération. Les interventions au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

3. DUREE

La durée de la garantie contractuelle assurée par ELYNES SAS est de 2 années à compter de la date d'achat de l'appareil par l'utilisateur, sous réserve que les réclamations prévues au titre des modalités ci-dessus aient été formulées dans les délais impartis. La réparation, le remplacement ou la modification de pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu en aucun cas à indemnité pour frais divers, retard de livraison, accidents ou préjudices quelconques.

4. EXCLUSION

La garantie ne s'applique pas dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive : Installation et montage des appareils dont la charge n'incombe pas à ELYNES SAS. En conséquence, ELYNES SAS ne peut être tenue pour responsable des dégâts matériels ou des accidents de personne consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple l'absence de raccordement à une prise de terre ; mauvais tirage d'une installation) ; Usure normale du matériel ou utilisation ou usage anormal du matériel, notamment en cas d'utilisation industrielle ou commerciale ou emploi du matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit. C'est le cas par exemple du non-respect des conditions prescrites dans la notice ELYNES SAS : exposition à des conditions extérieures affectant l'appareil telles qu'une humidité excessive ou variation anormale de la tension électrique ; Anomalie, détérioration ou accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ; Modification, transformation ou intervention effectuée par un personnel ou une entreprise non agréée par ELYNES SAS

ou réalisée avec des pièces de rechange non d'origine ou non agréées par le constructeur.

5. CONDITIONS PARTICULIERES DE GARANTIE

Ces conditions complètent et précisent les conditions générales de garanties ci-dessus et ont primauté sur celles-ci, se reporter aux « Conditions générales de vente ELYNES SAS – Garantie ».

Les éléments suivants sont exclus de la garantie :

- vitres en verre trempé et céramiques ;
- joints en fibre et joints des ouvertures ;
- tôles et vernis à l'intérieur du foyer ;
- vernis, parties chromées et finitions ;
- piles

Les variations de couleur des parties vernies et en céramique, ainsi que les détails de la céramique, ne constituent pas un motif de réclamation : il s'agit de caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit.

RESPONSABILITÉS DU FABRICANT

Le Fabricant décline toute responsabilité civile et pénale, directe ou indirecte, due :

- à une installation non conforme aux normes en vigueur dans le pays et aux directives de sécurité ;
- au non respect des instructions contenues dans le manuel ;
- à l'installation par un personnel non qualifié et non compétent ;
- à une utilisation non conforme aux directives de sécurité ;
- à des modifications ou des réparations non autorisées par le Fabricant, effectuées sur l'appareil ;
- à l'utilisation de pièces de rechange qui ne sont pas d'origine ou spécifiques pour ce modèle de poêle ;
- à un manque d'entretien ;
- à des événements exceptionnels.

7 RÉFÉRENCES AUX NORMES

A) Directive 73123/CEE : « Matériel électrique destiné à une utilisation dans certaines limites de tension ».

B) Directive 891336/CEE : « Rapprochement des législations des États membres relativement à la compatibilité électromagnétique »

C) Directive 891391/CEE : « Actualisation des mesures destinées à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des employés au travail ».

D) Directive 891106/CEE : « Concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres concernant les produits de construction ».

E) Directive 851374/CEE : « Concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de responsabilité pour les dégâts causés par des produits défectueux ».

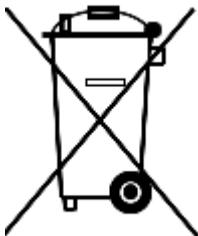
GARANTIE LÉGALE

Pour bénéficier de la garantie légale, l'utilisateur, selon la Directive CEE 1999144/CE, doit observer scrupuleusement les prescriptions indiquées dans le présent manuel, et en particulier :

- agir toujours dans les limites de l'usage normal du poêle ;
- toujours effectuer un entretien constant et diligent ;
- permettre l'utilisation du poêle à des personnes compétentes, à l'attitude et à la formation adaptées.

Le non-respect des prescriptions contenues dans ce manuel entraînera l'invalidation immédiate de la garantie.

8 MISE AU REBUT



Mise au rebut appropriée du produit (applicable dans tous les Pays de l'UE et dans les Pays disposant d'un système de collecte différenciée)

À la fin du cycle de vie, le produit ne doit pas être mis au rebut avec les ordures ménagères ou abandonné dans la nature. Pour éviter des dommages potentiels à l'environnement ou à la santé causés par une mise au rebut inappropriée, nous invitons l'utilisateur à séparer ce produit des autres et à le recycler de manière responsable afin de favoriser la réutilisation durable des ressources matérielles. Les utilisateurs sont invités à contacter le revendeur auprès duquel ils ont acheté le produit ou le bureau local compétent pour obtenir toutes les informations relatives à la collecte et au recyclage.

DEUXIÈME PARTIE POUR TOUS LES MODÈLES VERSION AIR

9 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

9.1 ACCESSOIRES FOURNIS

Avant d'installer le poêle, contrôler qu'aucun de ses accessoires ne manque :

- 1) Câble électrique pour la connexion au réseau
- 2) 4 pieds
- 3) Télécommande infrarouge
- 4) Documentation (manuel d'instructions)

N.B. Lire attentivement la documentation fournie et la conserver en lieu sûr.



9.2 DESCRIPTION TECHNIQUE

La base, la partie supérieure et toutes les parties du foyer sont en fonte vernie ou émaillée résistante aux hautes températures, la structure portante est en tôle zinguée d'acier nervuré, le revêtement latéral et supérieur est en céramique en différentes couleurs.

Le foyer est doté d'une porte panoramique avec vitre céramique résistante aux hautes températures (700 °C). Elle permet d'observer les flammes à l'intérieur du foyer tout en empêchant les projections d'étincelles et l'émanation de fumées dans la pièce réchauffée. La porte du foyer est hermétique.

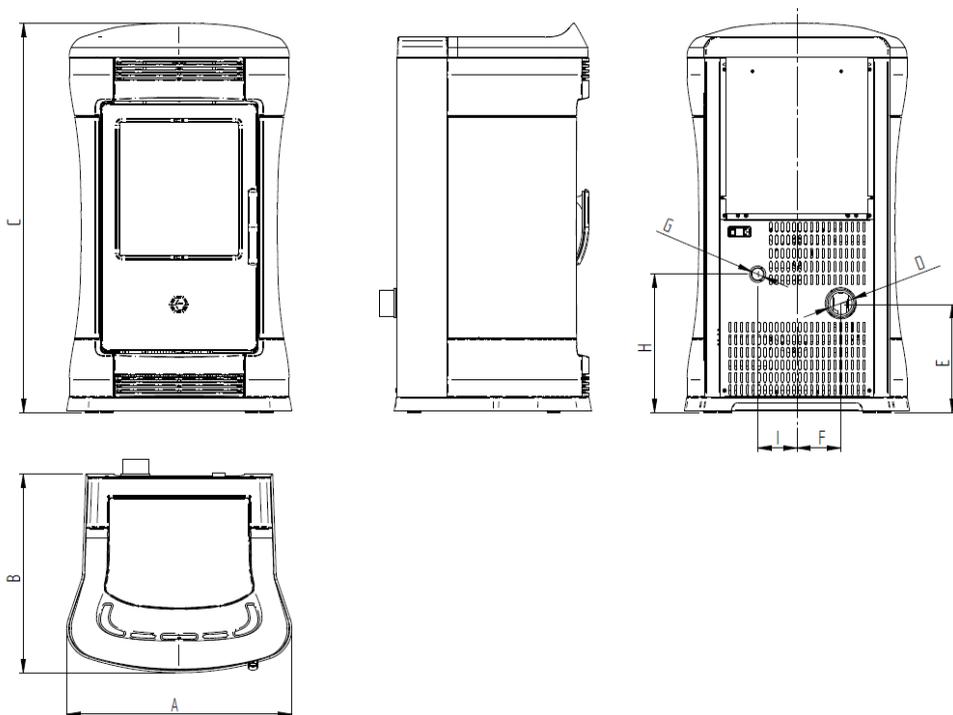
Description du modèle TEOX



- 1) PANNEAU DE COMMANDES AVEC ÉCRAN
- 2) COUVERCLE DU RÉSERVOIR DE GRANULÉS
- 3) GRILLE DE SORTIE D'AIR CHAUD
- 4) PORTE DU FOYER
- 5) VITRE
- 6) POIGNÉE D'OUVREURE
- 7) CREUSET
- 8) GRILLE D'ASPIRATION D'AIR AMBIANT
- 9) CONDUIT D'ÉVACUATION DES FUMÉES
- 10) CONDUIT D'ASPIRATION D'AIR COMBURANT
- 11) PRISE D'ALIMENTATION DE COURANT ÉLECTRIQUE AVEC INTERRUPTEUR (CÂBLE FOURNI)
- 12) CENDRIER
- 13) REVÊTEMENT LATÉRAL EN CÉRAMIQUE
- 14) PARTIE SUPÉRIEURE EN CÉRAMIQUE

9.3 DONNÉES TECHNIQUES ET DIMENSIONS (en cm) MODÈLE TEOX VERSION AIR

	TEOX
A	68
B	60
C	118
D	Ø 8
E	33
F	13
G	Ø 4
H	42
I	12



9.4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU MODÈLE TEOX

MODÈLE DE POËLE		TEOX
Largeur	cm	70
Profondeur	cm	66
Hauteur	cm	123
Poids	kg	250
Diamètre du conduit d'aspiration d'air de combustion	cm	4
Diamètre du conduit d'évacuation des fumées	cm	8
Puissance thermique nominale	kW	13,6
Puissance thermique réduite	kW	3,9
Volume maxi. chauffable (*)	m ³	583
Consommation horaire maxi. de combustible	kg/h	3,2
Consommation horaire mini. de combustible	kg/h	0,9
Capacité du réservoir	kg	32
Autonomie à la puissance thermique nominale	Heures	10
Autonomie à la puissance thermique réduite	Heures	33
Rendement à la puissance thermique nominale	%	>89
Rendement à la puissance thermique réduite	%	>93,6
Puissance électrique nominale	W	105 W (0,45 A)
Puissance électrique maxi. en phase d'allumage	W	370 W (1,6 A)
Tension nominale	V	230 V
Fréquence électrique nominale	Hz	50 Hz

Ce tableau fait référence à des essais réalisés à l'aide de granulés de combustible en bois dotés d'un pouvoir calorifique de 18220 kJ/kg (soit environ 4350 kcal/kg).

(*) Cette valeur dépend du lieu d'installation et des caractéristiques d'isolation du bâtiment.

Les données indiquées ci-dessus sont à caractère indicatif et non contractuel. Le fabricant se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification nécessaire en vue d'améliorer les prestations du produit.

10 FONCTIONNEMENT

10.1 AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ ET DE BON SENS

- Étant donné les hautes températures générées par le poêle, les adultes et les enfants doivent faire attention aux surfaces de l'appareil. Il convient de surveiller particulièrement les plus jeunes.
- Il est absolument interdit de jeter de l'eau ou d'autres substances dans le poêle lors de son fonctionnement et en phase de refroidissement afin d'éviter toute rupture due à un choc thermique et/ou des décharges électriques.
- Ne pas placer des objets inflammables ou sensibles à la chaleur à proximité du poêle.

10.2 COMBUSTIBLES

Le seul combustible admis par les poêles à granulés Kausiflam est un granulés de bois vierge de 6 millimètres de diamètre avec certification DIN +, ou NF Biocombustibles



GRANULES BIOCOMBUSTIBLES

Pour éviter tout problème de combustion, il convient de conserver les granulés à l'abri de l'humidité. Nous vous recommandons d'utiliser des granulés de bonne qualité, bien compacts et peu générateurs de sciure. Demandez à votre revendeur le type de granulés adéquats. Stockez les granulés à une distance minimale d'1,5 mètre du poêle.

Ne pas utiliser comme incinérateur

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation de granulés non conformes provoquant un dysfonctionnement de l'appareil

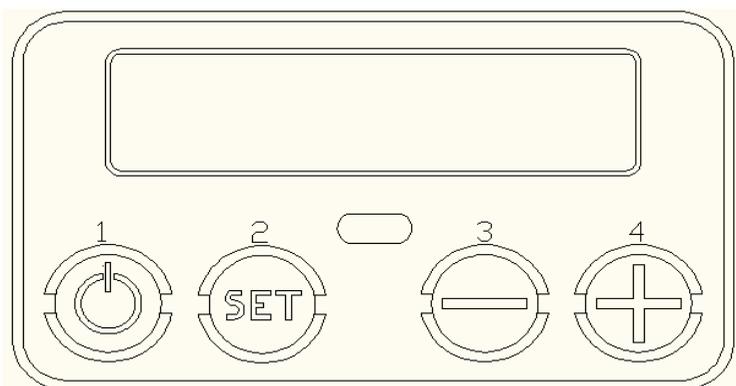
10.3 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

- **Thermocouple** : placé sur l'évacuation des fumées afin d'en mesurer la température. En fonction des paramètres établis, contrôle les phases d'allumage et d'extinction.
- **Pressostat électromécanique** : avec capteur placé dans le canal d'expulsion des fumées, permet d'interrompre le fonctionnement du poêle avec extinction en cas d'obstruction du conduit de cheminée.
- **Thermostat de sécurité** : placé sous la goulotte de l'alimentation, intervient lorsque la température à l'intérieur du poêle dépasse la valeur de sécurité établie et bloque le chargement des granulés. Extinction de l'appareil

10.4 PANNEAU DE COMMANDES

TOUCHES

Les touches présentes sur le panneau sont à effleurement
Le boîtier comprend également : un témoin LED s'éclairant lorsqu'on presse une touche, un grand écran LCD graphique et un capteur Ir recevant les signaux provenant d'une télécommande infrarouge.



10.5 ALLUMAGE DU POÊLE

Le poêle peut être allumé de différentes façons :

- en maintenant appuyé la touche P1 (ON/OFF) pendant au moins trois secondes.
- en appuyant sur la touche ON/OFF présente sur la télécommande infrarouge.
- si le programmeur du poêle a été réglé, l'appareil s'allumera automatiquement à l'heure demandée.
- si le système GSM (en option) est relié au poêle, celui-ci s'allumera lors de l'envoi d'un SMS.

Lors de l'allumage du poêle, par n'importe quelle méthode décrite ci-dessus, l'écran présentera le logo de Kausiflam pendant environ 5 secondes.

Image du logo qui apparaît lors de l'allumage du poêle :



10.6 EXTINCTION DU POELE

Les commandes utilisées pour allumer le poêle permettent également de l'éteindre. Le poêle s'éteint donc lorsque :

- l'on maintient la touche d'allumage P1 (ON/OFF) appuyée pendant 3 secondes ou plus, quand le poêle est allumé.
- l'on appuie sur la touche ON/OFF de la télécommande quand le poêle est allumé.
- Le poêle s'éteint automatiquement s'il est réglé ainsi à l'aide de la fonction de programmation.
- Si le dispositif GSM est connecté et si le poêle est allumé, il est également possible de l'éteindre en envoyant un SMS.

Lorsque le poêle est éteint, l'écran affiche le jour, l'heure et l'état du poêle :



Mardi 13:07
Poêle éteint

Le format affiché est toujours le même :

Jour Heure:Minutes
Poêle éteint (dans la langue sélectionnée)

10.7 PHASES DE L'ALLUMAGE À L'ÉCRAN

Avant toute opération, l'écran affichera le logo « Kausiflam ».



Quelques secondes plus tard...



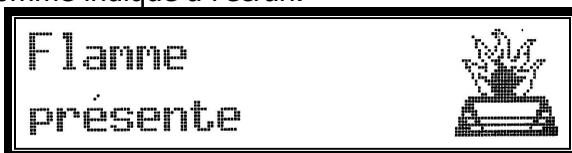
Allumage résistance

C'est la première phase, qui indique l'allumage de la résistance.



Chargement granulés

Durant la deuxième phase, le poêle commence à charger les granulés comme indiqué à l'écran.



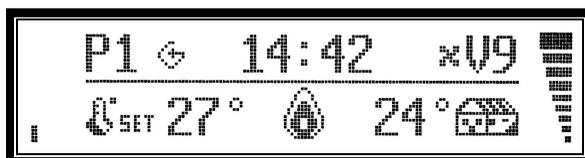
Flamme présente

Lors de la troisième phase, le système détecte la présence d'une flamme dans la chambre de combustion et indique l'information à l'écran.



Stabilisation flamme

Pendant la quatrième phase, après environ 1 minute, l'écran « Stabilisation flamme » apparaît. Le poêle vérifie si la température de la flamme augmente, si les paramètres sont corrects, puis affiche l'écran de fonctionnement du poêle.



Voici l'écran principal du poêle, avec toutes les informations nécessaires pour contrôler tous les paramètres.

Brève description :

P1 : Description de la Puissance du poêle

V9 : Vitesse du Ventilateur du poêle



Température de la pièce



Température que vous avez réglée dans le menu



Puissance du poêle différente de P1 (doit encore atteindre la température)



Poêle en puissance minimale P1 (le poêle régule, il a atteint la température)



Ce symbole apparaît lorsque le ventilateur d'ambiance est activé



Ce symbole apparaît si un thermostat d'ambiance est relié et lorsque la température demandée a été atteinte



Ce symbole apparaît uniquement lorsque le thermostat programmable a été activé

* Ce symbole apparaît pour rappeler que l'entretien général du produit doit être réalisé

Si le témoin d'assistance est allumé, vous devez contacter le centre d'assistance de votre région.

10.8 MENU DU POELE

Pour accéder au menu du poêle, maintenez appuyée la touche P 2 (SET) pendant au moins 3 secondes.

Dans le menu, de nombreuses options s'offrent à vous : les touches P3 (-) et P4 (+) vous permettent de naviguer dans le menu.

Première option du menu :

- Horloge
- Chronothermostat (thermostat programmable)
- Gestion puissance
- Ventilation

- Langue
- Combustion
- Éclairage écran

10.9 NAVIGATION AU SEIN DU MENU

Après avoir ouvert le menu, vous pourrez naviguer à l'aide des touches du poêle. Pour accéder au menu principal, maintenez enfoncée la touche 2 pendant au moins 3 secondes. Pour parcourir les options du menu, utilisez les touches P3 (-) et P4 (+). La touche numéro 3 permet d'accéder à l'option précédente, tandis que la touche 4 permet d'aller à l'option suivante (par rapport à celle qui est affichée). Pour accéder au menu souhaité, appuyez (sans la maintenir) sur la touche numéro 2. Pour retourner au menu principal, appuyez (sans la maintenir) sur la touche P1 (ON/OFF).

Lorsque vous n'appuyez sur aucune touche et lorsque le poêle est allumé, l'écran principal se présente ainsi :

À l'intérieur du menu utilisateur, la première option affichée concerne le réglage de la date et de l'heure.

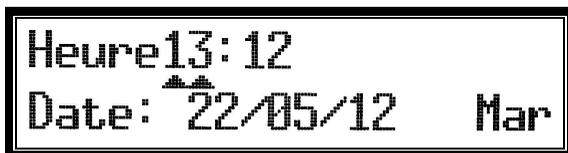


Horloge

Une fois cette icône affichée à l'écran, deux types d'activités peuvent être réalisés :

Pour accéder au réglage, appuyez sur la touche P2 (menu) afin de régler le jour, la date et l'heure.

L'écran suivant apparaît :



Heure 13:12
Date : 22/05/12
Mar

- Appuyez sur la touche P3(-) ou P4(+) pour augmenter ou réduire la valeur du réglage sélectionné par le curseur ▲▲.
- Pour mémoriser le paramètre modifié, appuyez sur la touche P2 (menu). Le curseur se place alors sur le paramètre suivant.
- Après avoir réglé l'heure, la date et le jour, appuyez (sans maintenir) sur P1 (ON/OFF) pour retourner au menu principal.

L'option qui suit « HORLOGE » est : CHRONOTHERMOSTAT



Chronothermostat (thermostat programmable)

Appuyez sur la touche 2 (menu) pour entrer dans l'option sélectionnée :



Le fonctionnement est le même pour l'option « chrono », P3 (-) pour réduire et P4 (+) pour augmenter la valeur du réglage, le

curseur  se positionne sur 01, le programmeur peut mémoriser 6 programmes différents.
Chaque fois que vous appuyez sur P2 (menu), le curseur se déplace vers une nouvelle position. Description de l'écran :

01 Programme n° 1

09:20 heure d'allumage du poêle

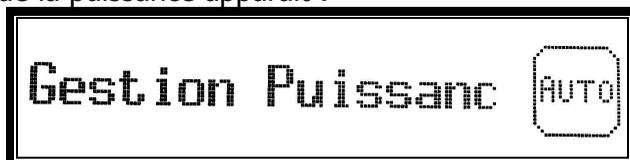
21:40 heure d'extinction du poêle

Dim/Sam signifie que la programmation d'allumage et d'extinction sera effectuée du dimanche au samedi, toute la semaine.

Temp.20° Température ambiante désirée dans cet intervalle horaire.

P.off Le thermostat programmable est désactivé, il ne procèdera à aucun allumage. Pour un allumage programmé, il convient de le régler sur ON lorsque le poêle effectue la programmation, et l'écran affichera l'icône  afin d'indiquer que le programmeur est actif.

À l'aide de la touche P1 (ON/OFF) depuis le menu de réglage du thermostat programmable, et en appuyant sur P4 (+), l'option de gestion de la puissance apparaît :



Gestion puissance

En entrant dans le sous-menu (appuyer sur la touche P2), il est possible de régler la gestion de la puissance, qui peut être entièrement automatique ou manuelle (touches P3 et P4).



Gestion automatique : le poêle exploite les 5 niveaux de puissance pour atteindre la température ambiante demandée. Une fois cette température atteinte, le poêle régule en abaissant la puissance au minimum.



Gestion manuelle : pour activer la fonction, appuyez sur la touche P2 (Menu). Le curseur se positionnera sur P. À l'aide des touches P3 et P4, sélectionnez la puissance souhaitée et appuyez à nouveau sur P2 (Menu) pour confirmer et mémoriser les paramètres.

Cette fonction stabilise la puissance maximale souhaitée.

Attention, la puissance maximale déclarée est équivalente à la Puissance 5. Pour sortir, appuyez sur la touche P1.



Gestion puissance

Dans le menu principal, après le menu dédié à la gestion de la puissance, on trouve le menu dédié à la gestion de la ventilation.



Ventilation

En entrant dans le sous-menu (appuyer sur la touche P2), il est possible de régler la gestion de la ventilation, qui peut être entièrement automatique ou manuelle (touches P3 et P4).



Gestion automatique : le poêle exploite les 5 niveaux de vitesse pour atteindre la température ambiante demandée. Une fois cette température atteinte, le poêle régule en abaissant la puissance et la vitesse de ventilation au minimum.



Gestion manuelle : pour activer la fonction, appuyez sur la touche P2 (Menu). Le curseur se positionnera sur V. À l'aide des touches P3 et P4, sélectionnez la vitesse souhaitée, de 1 à 9 et appuyez à nouveau sur P2 (Menu) pour confirmer et mémoriser les paramètres.

Cette fonction stabilise une vitesse constante indépendamment de la puissance. Pour sortir, appuyez sur la touche P1.



Ventilation

En poursuivant dans le menu, on arrive à l'option « Langue », réglée par défaut sur l'italien.



Langue

Langues pouvant être sélectionnées :

- Italiano (italien)
- English (anglais)
- Français
- Deutsch (allemand)

Pour sélectionner la langue souhaitée, appuyez sur la touche 2 pour entrer dans le sous-menu, et sur les touches 3 (-) et 4 (+) pour sélectionner la langue. Appuyez sur P2 (menu) pour confirmer. Pour sortir du sous-menu, appuyez sur la touche 1 (ON/OFF).

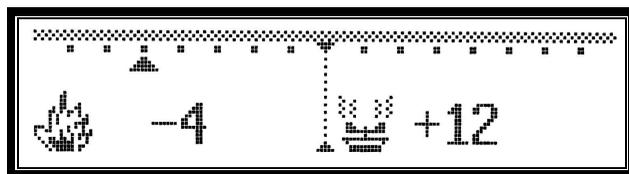
En parcourant le menu, nous arrivons à l'option COMBUSTION :



Combustion

Cette option permet de régler la combustion de la flamme. Les granulés ne sont pas tous identiques, et par conséquent, le type de granulés choisi peut varier. L'installation joue un rôle fondamental, car elle doit assurer une dépression du conduit de cheminée de 12 Pa + ou - 2 Pa.

Le poêle est pré-réglé en usine, et les deux variables sont à 0 par défaut.



Pour modifier le réglage, appuyez sur les touches P3 (-) ou P4 (+). En réglant une valeur négative, le poêle charge moins de granulés. Inversement, avec une valeur positive, il en charge plus. La valeur est exprimée en pourcentage. Appuyez sur la touche P2 (menu) pour mémoriser et placer le curseur sur le réglage décrit ci-dessous :



Pour modifier le réglage, appuyez sur les touches P3 (-) ou P4 (+). En réglant une valeur négative, le poêle réduit la vitesse de l'extracteur de fumée. Inversement, avec une valeur positive, il en augmente la vitesse. La valeur est exprimée en pourcentage. Appuyez sur la touche P2 (menu) pour mémoriser. A ce stade, vous pouvez appuyer sur la touche P1 (ON/OFF) pour sortir.

Si par exemple la combustion est mauvaise, et s'il reste des résidus dans le creuset lors de l'extinction du poêle, il est conseillé de réduire la chute des granulés et d'augmenter la vitesse de l'extracteur de fumées.

La dernière option du menu principal concerne la gestion de l'éclairage de l'écran :



Éclairage écran



Appuyez sur la touche 2 pour entrer dans le sous-menu. Vous pouvez alors choisir de maintenir l'éclairage toujours allumé.



À contrario, il est possible de régler l'éclairage pour qu'il s'éteigne au bout d'1 minute lorsqu'aucune touche du panneau de commandes du poêle n'est pressée. La lumière augmente d'intensité lorsqu'on appuie sur une touche, peu importe laquelle. Pour sauvegarder le choix effectué, appuyez sur la touche P2 (menu). Vous pouvez ensuite sortir du sous-menu en appuyant sur P1 (ON/OFF)

10.9 IMPOSTAZIONE DELLA TEMPERATURA AMBIENTE

Per impostare la temperatura ambiente desiderata premere indifferentemente i tasti P3(-) o P4(+) nel rilasciare i tasti appare questa schermata:



Premendo nuovamente i tasti P3(-) per decrementare e P4(+) per incrementare la temperatura ambiente, dopo avere impostato la temperatura ambiente, per uscire velocemente premere il tasto P1(ON/OFF).

ATTENZIONE: In caso di Blackout, o accensioni a stufa calda, il sistema di sicurezza interviene per raffreddare la termo camera del prodotto, solo ad una certa temperatura il sistema eseguirà nuovamente l'accensione della stufa.



11 MENU DES ALARMES

ALERTE AFFICHÉE À L'ÉCRAN	DESCRIPTION DE L'ALERTE	SOLUTIONS POSSIBLES
Alarme de base - Pas d'allumage	En phase de mise en route, le poêle n'a pas réussi à dépasser une certaine température dans le délai imparti.	Vérifier le niveau des granulés à l'intérieur du réservoir. Rajouter éventuellement des granulés dans le réservoir jusqu'à atteindre un bon niveau. Vérifier que le creuset est propre.
Alarme de base - Pas de flamme	Au cours du fonctionnement, la température de la chambre a chuté en dessous d'une valeur de seuil.	Vérifier le niveau des granulés, contrôler que les granulés descendent bien dans le creuset. S'ils ne descendent pas, contacter le centre d'assistance
Alarme de base - pressostat	Une sécurité s'est activée. Il n'est pas possible de créer une dépression dans la chambre.	S'assurer que le conduit d'évacuation ne soit pas obturé.
Alarme de base - thermostat séc.	Température élevée dans le réservoir.	Si cette alerte s'active, le poêle s'éteint. Attendre que la température baisse et rallumer le poêle. Si l'alerte se reproduit, contacter le centre d'assistance.
Alarme de base - sondes fumées	Anomalie lors du fonctionnement normal. La centrale électronique ne parvient pas à connaître la température des fumées.	Contacter le centre d'assistance.

Alarme de base - sonde ambiante	Anomalie lors du fonctionnement normal. La centrale électronique ne parvient pas à connaître la température de l'air ambiant.	Contactez le centre d'assistance.
Alarme de base - Pas de communication	Anomalie lors de la communication des données entre l'écran et la base.	Contactez le centre d'assistance.
Alarme Eeprom	Anomalie dans la mémoire de la carte électronique. Il peut s'agir de la base ou de l'écran.	La carte doit être reprogrammée par le centre d'assistance.
Alarme touches de l'écran	Les touches de l'écran ne répondent pas. Elles ne peuvent pas être activées.	Contactez le centre d'assistance.



Capital social : 496 544 €

RCS Cergy-Pontoise - Siret : **507 382 364 00028**

Siège social :

Elynes S.A.S
 Parc d'activité des Bellevues
 BP 50090
 95610 Eragny sur Oise
 France
 Tél : +33 (0)1 34 40 11 98